

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 février 2014, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions Douja Promotion Groupe ADDOHA.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 3 225 571 actions (soit 1 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 80 DH ;
- Prix minimum de vente : 45 DH ;
- Durée du programme : 18 mois à partir du 28 mars 2014.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 14 mars 2014.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - au siège de Douja Promotion Groupe ADDOHA : Km 7, Route de Rabat, Ain Sebaâ - Casablanca ;
  - au siège de la Bourse de Casablanca ;
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/002/2014

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières